

## Résultat de l'enquête sur le projet « Onglons sains »

*Andrea Preiswerk\** – L'objectif principal du projet Ressources « Des onglons sains – de bon pied vers l'avenir », auquel Vache mère Suisse a participé activement, était l'amélioration de la santé des onglons du cheptel bovin suisse. Cet article explique dans quelle mesure cet objectif a été atteint et quelle sera la suite.



Participer au projet a été profitable sur plusieurs plans : d'une part, des données sur la santé des onglons ont été saisies électroniquement lors du parage de routine et, d'autre part, un monitoring

régulier de ces mêmes données a été réalisé, de même qu'un suivi vétérinaire en cas de problèmes liés à la santé des onglons.

Dans le cadre du projet, une enquête en ligne a été envoyée ces dernières semaines à des agricultrices et agriculteurs ainsi qu'à des pareuses et pareurs d'onglons. Environ 400 exploitations ont complété l'enquête. La raison principale motivant la participation au projet a été, pour plus de 80 % des agricultrices et agriculteurs, le fait de pouvoir bénéficier d'une vue d'ensemble de la santé des onglons de leur troupeau grâce à la documentation électronique.

Parmi les autres motifs importants cités figuraient l'offre de consultations gratuites en cas de problèmes liés à la santé des onglons, ainsi que l'accès à des informations techniques et les contacts avec des vétérinaires ainsi que des pareuses et pareurs d'onglons. Environ 84 % des agricultrices et agriculteurs interrogés ont indiqué être prêts à participer à nouveau à l'avenir à un projet semblable visant à favoriser la santé des bovins.

La situation est similaire chez les pareuses et pareurs d'onglons ayant participé à l'enquête. Tandis que 75 % d'entre eux ont estimé que les cours de formation et de



Dans le cadre du projet « Onglons sains », environ 182 000 données électroniques sur le parage des onglons ont été saisies. (Photo : mäd par la clinique des animaux de ferme, faculté Vetsuisse, Université de Berne).

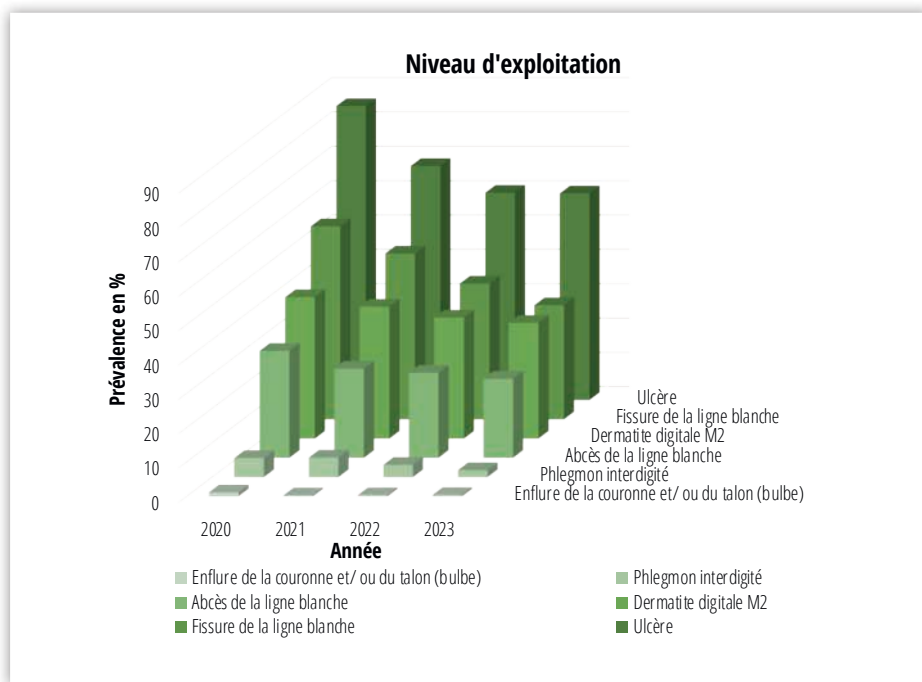
perfectionnement gratuits ont été d'une importance centrale pour la participation au projet, plus de la moitié ont indiqué que la documentation électronique facilitait leur travail.

### La documentation électronique des données : outil ou corvée ?

Malgré des débuts compliqués, on a pu montrer que la documentation électronique offre de nombreux avantages. Outre le fait que cette documentation répond aux exigences légales, tant les éleveuses et éleveurs d'animaux que les pareuses et pareurs d'onglons bénéficient également d'un aperçu complet de l'état de santé des onglons des vaches. En outre, des animaux malades de manière chronique peuvent être surveillés au moyen de l'historique de l'animal et être éliminés en cas d'échec du traitement. Des traitements ultérieurs peuvent aussi être facilement saisis et il est possible de suivre les vaches qui doivent à nouveau être examinées ou présentées au vétérinaire. Tout cela, ainsi que d'autres possibilités offertes par la documentation électronique, contribuent à augmenter l'efficacité et la transparence du parage des onglons et aident les éleveuses et éleveurs à surveiller de manière optimale la santé des onglons de leurs animaux.

### Recul des maladies des onglons dans les exploitations participantes

Le succès du projet « Onglons sains » devient manifeste lorsqu'on observe le recul des maladies des onglons dans les exploitations participantes sur la durée du projet. La maladie de Mortellaro / dermatite digitée (DD) est un exemple de cette tendance positive. Tandis que 63 % des exploitations participantes étaient touchées par cette affection en 2020 et que des lésions correspondantes étaient constatées chez un animal sur cinq lors du parage des onglons, ce pourcentage n'a cessé de baisser les années suivantes. En 2023, la dermatite digitée ne concernait plus que 48 % des



Entre 2020 et 2023, un net recul des maladies des onglons, tant d'origine infectieuse que mécanique / métabolique, a été constaté sur les exploitations participantes. (Source : Clinique des animaux de ferme, faculté Vetsuisse, Université de Berne)

exploitations participantes et seul un animal sur dix était touché par cette maladie.

### La recette pour des vaches aux pieds sains

Le recul des problèmes d'onglons dans les exploitations participant au projet « Onglons sains » s'explique certainement de plusieurs manières : d'une part, le parage des onglons, y compris la documentation électronique, a été effectué de manière régulière et systématique, une à deux fois par an, par une pareuse ou un pareur d'onglons du projet. Les données saisies électroniquement ont permis un suivi ciblé par l'équipe de projet. Dans le cadre du projet, une consultation gratuite a été proposée aux exploitations participantes qui rencontraient des problèmes liés à la santé des onglons. Lors de cette consultation, des problématiques spécifiques ont été discutées et des mesures visant à améliorer la santé des onglons ont été élaborées. Les exploitations participantes étaient ensuite suivies au moins une fois par an par la ou le vétérinaire du troupeau et conseillées pour la mise en œuvre des mesures.

### Valeurs d'élevage relatives à la santé des onglons

En tant que membre de la CTEBS (Communauté de travail des éleveurs bovins suisses), Vache mère Suisse a participé activement au projet Ressources « Onglons sains », apportant ainsi une précieuse contribution au développement des valeurs d'élevage relatives à la santé des onglons. La saisie, durant le projet, d'environ 182 000 données sur le parage des onglons sur tout le territoire a formé la base de cette estimation des valeurs d'élevage, qui sera officiellement introduite par la CTEBS en 2025.

Afin de consolider les progrès obtenus et d'optimiser l'estimation des valeurs d'élevage au cours des prochaines années, il est demandé aux éleveuses et éleveurs d'animaux, aux pareuses et pareurs d'onglons ainsi qu'aux vétérinaires de continuer à collecter des données numériques sur le parage des onglons. Un parage des onglons orienté vers l'avenir et bénéfique, tant pour le bien-être animal que l'efficacité des exploitations, pourra ainsi être assuré. ■